



# INFORMATIONS GÉNÉRALES ET TRAJECTOIRES D'ACTION EN INSALUBRITÉ DES LOGEMENTS



CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal  
2024

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Est-de-  
l'Île-de-Montréal

Québec

# Table des matières

## Punaises de lit

|                                                                          |    |
|--------------------------------------------------------------------------|----|
| Reconnaître la punaise de lit .....                                      | p3 |
| Informations sur les punaises de lit .....                               | p3 |
| Impacts sur la santé .....                                               | p3 |
| Mesures de prévention .....                                              | p3 |
| Mesures de protection lors d'une intervention à domicile .....           | p4 |
| Étapes pour signaler un problème de punaises de lit - Locataire .....    | p4 |
| Étapes pour signaler un problème de punaises de lit - Propriétaire ..... | p7 |

## Coquerelles

|                                                                      |     |
|----------------------------------------------------------------------|-----|
| Informations sur les coquerelles .....                               | p9  |
| Impacts sur la santé .....                                           | p9  |
| Mesures de prévention .....                                          | p9  |
| Étapes pour signaler un problème de coquerelles - Locataire .....    | p10 |
| Étapes pour signaler un problème de coquerelles - Propriétaire ..... | p12 |

2

## Rongeurs

|                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------|-----|
| Informations sur les rongeurs .....                               | p13 |
| Impacts sur la santé .....                                        | p13 |
| Mesures de prévention .....                                       | p13 |
| Étapes pour signaler un problème de rongeurs - Locataire .....    | p14 |
| Étapes pour signaler un problème de rongeurs - Propriétaire ..... | p16 |

## Humidité excessive et moisissures

|                                                                                          |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Informations sur la moisissure et l'humidité excessive .....                             | p18 |
| Impacts sur la santé .....                                                               | p18 |
| Mesures de prévention .....                                                              | p19 |
| Étapes pour signaler un problème d'humidité excessive / moisissures - Locataire .....    | p20 |
| Étapes pour signaler un problème d'humidité excessive / moisissures - Propriétaire ..... | p21 |



# PUNAISES DE LIT

## Reconnaître la punaise de lit



La punaise de lit est un insecte brunâtre visible à l'œil nu qui mesure de 4 à 7 millimètres. Elle ressemble à un pépin de pomme aplati. Comme la punaise de lit se nourrit du sang des humains pendant leur sommeil, elle vit principalement dans la chambre à coucher. Elle est surtout active la nuit et elle fuit la lumière. Le jour, elle se cache dans des endroits sombres, étroits et peu accessibles.

## Informations sur les punaises de lit

Les punaises de lit, après avoir presque disparu pendant quelques décennies, sont maintenant présentes un peu partout au Québec. Elles peuvent se retrouver dans tout type de résidence ou d'établissement, luxueuse ou modeste, propre ou insalubre.

Certains éléments viennent expliquer la propagation actuelle :

- Augmentation des déplacements (voyages)
- Élimination d'insecticides toxiques pour le bénéfice de l'environnement (DDT qui fut remplacé par le DTC)
- Utilisation inappropriée d'insecticide qui rend la punaise plus résistante à ces produits
- Élimination des prédateurs naturels (araignées, fourmis, rats, centipèdes et mites)
- Reconnaissance tardive de la problématique et sa gestion peu développée

3

Les efforts de prévention et d'intervention rapide permettront de favoriser la diminution des cas d'infestation de punaises de lit au Québec et, par le fait même, limiter les impacts sur la santé et la qualité de vie des gens.

## Impacts sur la santé

Les punaises de lit ne transmettent pas de maladie. Leurs piqûres peuvent causer des démangeaisons. Des infections de la peau peuvent survenir si les personnes grattent leurs piqûres. Différents problèmes peuvent être liés aux punaises de lit, comme un sommeil perturbé, de l'anxiété, stress, dépression et l'isolement social. Habituellement, une fois le problème de punaise résolu, les symptômes disparaissent.

## Mesures de prévention

Ne jamais récupérer de matelas ou de meubles laissés sur le trottoir tels que sofas, chaises, divans-lits ou futons même s'ils semblent être en bon état, car des punaises de lit peuvent s'y cacher.

Si vous vous procurez des vêtements d'occasion :

1. Placez-les dans un sac de plastique scellé avant de les introduire dans la maison.
2. Videz ensuite le contenu du sac directement dans la sècheuse, puis mettez-la en marche au cycle le plus chaud pendant au moins 30 minutes afin de tuer les punaises de lit qui pourraient s'y trouver et leurs œufs.

### 3. Jetez le sac vide aux ordures à l'extérieur.

Si vous vous procurez des meubles d'occasion :

- Inspectez-les et nettoyez-les soigneusement avant de les introduire dans votre immeuble.
- Évitez les matelas usagés ou les meubles rembourrés d'occasion.

SOURCE : VILLE DE MONTRÉAL, AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL (2014). LUTTONS CONTRE LES PUNAISES DE LIT.

## Mesures de protection lors d'une intervention à domicile

- N'apporter que le strict nécessaire chez l'utilisateur.
- Surveiller les indices dermatologiques et environnementaux pouvant indiquer la présence de punaises de lit (piqûres sur la peau semblables aux piqûres de moustiques).
- Demeurer dans une pièce éclairée, les punaises fuient la lumière.
- Ne rien déposer par terre, sur le lit, sur une chaise rembourrée ou sur le sofa de l'utilisateur. Mettre ses effets (équipement de travail, etc.) dans un sac de plastique de couleur pâle fermé hermétiquement ou sur un crochet amovible.
- S'asseoir dans une pièce où les gens ne dorment pas, de préférence dans la cuisine. Éviter lit, sofa, chaises rembourrées.
- Porter des couvre-chaussures, si nécessaire, et les mettre dans un sac de plastique de couleur pâle, fermé hermétiquement à la fin de la visite.

4

## Étapes pour signaler un problème de punaises de lit

- Locataire -

### Constataction de l'infestation

Aviser immédiatement le propriétaire ou le gestionnaire de l'immeuble, verbalement puis par écrit si nécessaire, de la présence de punaises de lit.

- Décrire de façon précise la problématique.
- Acheminer tout avis écrit par courrier recommandé, afin d'obtenir un accusé de réception qui pourra être conservé.

✓ *Plus on intervient rapidement, meilleurs seront les résultats.*

✗ *Éviter de tenter de régler le problème soi-même.*

### Non collaboration du propriétaire

*Notez que pour chacune des étapes qui suivent, les locataires peuvent demander l'aide du comité logement de leur quartier.*

#### ÉTAPE 1 : Mise en demeure

Envoyer au propriétaire une mise en demeure par courrier recommandé ou par huissier, le sommant d'entreprendre les actions nécessaires dans les 10 jours ouvrables.

Mentionner dans la lettre qu'à défaut d'entreprendre les démarches appropriées, une copie de la mise en demeure sera acheminée à la Division des permis et inspections de votre arrondissement.

Un locataire ne peut pas retenir le paiement de son loyer, en totalité ou en partie, en raison du fait que le propriétaire n'entreprend pas les démarches requises ou que son logement est insalubre.

## **ÉTAPE 2 : Recours à l'arrondissement**

*Si le propriétaire n'a pas réagi dans un délai de 10 jours suivant la réception de la mise en demeure.*

Aviser la Division des permis et inspections de son arrondissement en composant le 311.

- Selon la procédure en vigueur, transmettre les copies de la mise en demeure et l'avis de réception à un point de service de son arrondissement ou par télécopieur.
- Joindre des photos si disponibles.

Un inspecteur des bâtiments procédera à une inspection du logement et communiquera avec le propriétaire pour négocier.

Si le propriétaire n'entreprend aucune démarche, l'inspecteur pourra émettre un avis et faire appel à divers moyens incitatifs.

Un arrondissement peut aussi parfois fournir des conseils et référer le demandeur à certains documents ou à diverses ressources, conformément à sa procédure interne de gestion des demandes.

## **ÉTAPE 3 : Recours à la Régie du logement**

*Si le propriétaire refuse de donner suite aux diverses requêtes et de corriger la situation, le Tribunal administratif du logement est en mesure, en tant que tribunal, de trancher les litiges et de porter un jugement.*

À défaut de règlement à l'amiable, la Régie est en mesure, en tant que tribunal, de trancher les litiges et de porter un jugement.

- Transmettre une copie de la mise en demeure envoyée au propriétaire et une copie de l'avis de réception.
- Dès la réception de l'avis de la date d'audition (avec le numéro de dossier), en envoyer une copie à la Division des permis et inspections de l'arrondissement afin que ce dernier puisse faire suivre à la Régie du logement une copie du rapport de l'inspecteur.

Le locataire pourra, s'il le désire, compléter un formulaire pour réclamer une retenue de loyer jusqu'à ce que la situation soit réglée, le loyer étant alors déposé à la Régie du logement au lieu d'être remis au propriétaire si la demande est approuvée. Le locataire peut aussi demander une compensation monétaire pour les dommages encourus.

## **Préparation du logement aux opérations d'extermination**

Pour être efficaces, les traitements antiparasitaires doivent être combinés à des méthodes physiques et des mesures de prévention. Suivre attentivement les consignes de l'exterminateur :

- Désencombrer toutes les pièces du logement pour limiter les cachettes des punaises et passer l'aspirateur dans chacune d'elles. Jeter ensuite le sac de l'aspirateur dans un sac hermétiquement fermé qui sera jeté dans une poubelle à l'extérieur du bâtiment. S'il s'agit d'un aspirateur sans sac, son contenu doit être vidé dans un sac qui doit être fermé hermétiquement et jeté dans une poubelle à l'extérieur du bâtiment. Le contenant de l'aspirateur doit ensuite être nettoyé selon les directives du fabricant après chacune des utilisations.
- Vider les penderies, les tiroirs des bureaux et réunir tous les objets possiblement infectés.

- Mettre les vêtements, la literie (draps, couvre-matelas, couvertures, couvre-lits) et tout objet possiblement infecté dans des sacs hermétiquement fermés en attendant de les traiter.
- Traiter les vêtements et la literie et tout objet possiblement infecté par lavage à l'eau chaude ou passage à la vapeur ou séchage dans la sècheuse au cycle le plus chaud durant au moins 30 minutes ou passage au froid (-17 °C pendant environ 10 heures). Il est important de ne jamais étendre son linge dans la buanderie avant de l'avoir lavé. Jeter les sacs vides aux ordures à l'extérieur du logement.
- Remettre les vêtements et la literie traités dans d'autres sacs hermétiquement fermés, de couleurs pâles, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de punaises dans le logement (suite à la confirmation par l'exterminateur). Utiliser des sacs de couleurs différentes permet d'identifier plus facilement ce qui est lavé de ce qui ne l'est pas.
- Permettre à l'exterminateur d'avoir accès à toutes les pièces de son logement.
- Mettre à l'abri tous les aliments qui ne sont pas dans des contenants fermés ainsi que la vaisselle et les ustensiles avant l'application des produits de décontamination.
- Rendre inutilisable les meubles rembourrés et les matelas infestés qui seront jetés (par exemple en les lacérant) afin d'éviter qu'ils ne soient récupérés par d'autres personnes.

**X Éviter de déplacer des objets ou des meubles infestés dans les aires communes de l'immeuble.**

**X Ne pas utiliser d'insecticides vendus sur le marché, ceux-ci peuvent nuire aux efforts des exterminateurs et être dangereux pour la santé.**

## Pendant l'extermination

*Lors des opérations d'extermination, les personnes et les animaux domestiques ne peuvent être présents.*

6

Évacuer le logement en vue du traitement.

- Quitter les lieux pour une période minimale de **6 heures** après le traitement.
- Les animaux, incluant les oiseaux, doivent quitter les lieux pour une période minimale de **6 heures** ou être maintenus dans une pièce fermée qui ne nécessite pas de traitement.
- Les jeunes enfants et les personnes souffrant habituellement d'allergies doivent quitter les lieux pour une période minimale de **8 heures**.
- Les nouveau-nés et les femmes enceintes ou qui allaitent doivent quitter les lieux pour une période minimale de **24 heures**.

Aérer les lieux durant le traitement.

## Après l'extermination

- Aérer les lieux après le traitement.
- Porter des chaussures fermées après l'application du traitement et éviter de marcher pieds nus sur les surfaces traitées durant au moins 48 heures.
- Attendre au minimum 6 heures après le traitement avant de replacer les meubles et les autres objets. Il est suggéré de porter des gants pour déplacer le matériel qui a été traité.
- Si des produits ont été utilisés sur les matelas, attendre un minimum de 12 heures avant de remettre les draps sur les lits.
- Toutes les surfaces servant à la préparation des aliments qui n'ont pas pu être protégées durant le traitement doivent être lavées avec soin.
- Passer l'aspirateur deux fois par semaine. Fermer hermétiquement le sac de l'aspirateur et jeter le sac aux ordures à l'extérieur du bâtiment. S'il s'agit d'un aspirateur sans sac, son contenu doit être

vidé dans un sac qui doit être fermé hermétiquement et jeté dans une poubelle à l'extérieur du bâtiment. Le contenant de l'aspirateur doit ensuite être nettoyé selon les directives du fabricant après chacune des utilisations.

ou

- Selon les produits utilisés, il se peut que l'exterminateur vous demande d'éviter de balayer ou de laver les endroits traités pendant une période de 3 semaines (ex : lit, plinthes, fauteuil). Cependant, il est recommandé d'entretenir régulièrement tout le reste du logement.
- Conserver les vêtements lavés dans des sacs ou contenants de plastique hermétiquement fermés durant au moins 3 semaines.

Les traitements devraient être **refaits moins d'un mois après** la première intervention afin de s'assurer que les insectes nouvellement éclos soient à leur tour éliminés. Une visite de suivi, de 2 à 4 semaines plus tard, devrait être faite afin de s'assurer de la réussite de l'éradication.

✓ *Demeurer vigilant à l'apparition de symptômes (éruptions cutanées, problème respiratoire, etc.).*

✗ *Éviter de ramener de nouveaux meubles ou matelas avant que les punaises ne soient complètement éliminées.*

## Étapes pour signaler un problème de punaises de lit

- Propriétaire -

7

### Avis/constatation de l'infestation

Dès qu'il est avisé ou qu'il constate la présence de punaises de lit dans un logement, le propriétaire ou l'exploitant d'un immeuble a la responsabilité d'entreprendre rapidement les démarches suivantes :

- S'entendre au préalable avec le ou les locataires afin de corriger la situation.
- Mandater un gestionnaire de parasites qualifié (exterminateur détenant un permis gouvernemental) afin de procéder à l'élimination complète des punaises dans tout le bâtiment.

✓ *Plus on intervient rapidement, meilleurs seront les résultats.*

✗ *Éviter de tenter de régler le problème soi-même. Le traitement pour venir à bout des punaises est complexe et doit être laissé à des spécialistes.*

✗ *N'utilisez pas d'insecticides vendus sur le marché, ceux-ci peuvent nuire aux efforts des exterminateurs et être dangereux pour la santé.*

### Accueil de l'exterminateur

Le propriétaire ou l'exploitant de l'immeuble doit aviser les locataires de toute intervention ou démarche d'éradication des punaises de lit.

- Désencombrer les aires communes et éviter d'y entreposer des objets contaminés (matelas, meubles, vêtements, literie, etc.).
- Permettre à l'exterminateur de visiter tous les logements et autres endroits de l'immeuble afin d'établir l'ampleur de l'infestation et de l'enrayer.

## Traitement d'extermination

*Les traitements doivent être répétés jusqu'à la disparition complète des punaises de lit.*

Pour le locateur :

- Vérifier à ce que le ou les locataires suivent attentivement les consignes de l'exterminateur.

Pour l'extermination (s'assurer qu'il effectue les actions suivantes) :

- Prendre toutes les dispositions nécessaires afin de détecter la présence de punaises de lit dans toutes les pièces d'un logement.
- Vérifier adéquatement les logements périphériques à ceux infestés.
- Traiter tous les logements infestés.
- Effectuer une deuxième visite afin de s'assurer de la réussite de l'éradication, à savoir que les punaises sont détruites à tous les stades de leur développement (y compris les œufs).

## Après l'extermination

Entretenir adéquatement le bâtiment afin de réduire les risques de contamination :

- Sceller les fentes et les fissures dans les logements ainsi que les aires communes afin d'éviter que les punaises s'y réfugient.
- Enlever si possible, lors d'infestations répétées, les tapis, les moquettes et le papier peint, car des punaises peuvent s'y dissimuler.



# COQUERELLES

## Informations sur les coquerelles



Les coquerelles (aussi appelées blattes et cafards) sont des insectes brunâtres, munies d'antennes et peuvent mesurer jusqu'à quatre centimètres à l'âge adulte. Elles possèdent des ailes, mais ne volent pas.

Les coquerelles vivent là où elles ont accès à de la nourriture, de l'eau et à un abri. Elles sont attirées par les bâtiments en raison des conditions chaudes et humides qu'offrent cuisines, salles de bain, sous-sols et tuyauterie.

Les coquerelles et les coques qui contiennent leurs œufs peuvent se retrouver dans votre maison en voyageant sur différents objets, comme de vieux meubles, des denrées alimentaires, des bouteilles vides ayant contenu de la bière et des boissons gazeuses et des boîtes d'expédition. Leur présence n'est pas toujours un signe de malpropreté. Une fois à l'intérieur d'un bâtiment, les coquerelles s'y déplacent facilement.

Étant surtout actives la nuit, elles peuvent passer inaperçues pendant un certain temps. Les coquerelles sont attirées par les aliments riches en amidon, sucre et protéines et le gras sur les surfaces.

## Impacts sur la santé

9

Les allergènes provenant des débris ou excréments de coquerelles peuvent causer ou aggraver la rhinite allergique et l'asthme. Elles peuvent aussi contaminer les aliments et transmettre des maladies.

## Mesures de prévention

Comme c'est le cas pour toute infestation d'organismes nuisibles dans les habitations, la stratégie de nettoyage consiste à empêcher les coquerelles d'avoir accès à de la nourriture, à de l'eau et à un abri.

- Nettoyez les dégâts immédiatement. Ne laissez pas l'eau et la nourriture des animaux de compagnie à leur disposition toute la journée.
- Conservez les aliments dans des contenants étanches en plastique ou en verre, plutôt que dans du papier ou du carton que les coquerelles utilisent pour pondre leurs œufs.
- Nettoyez régulièrement les endroits sombres ou humides près d'une source d'aliments (par exemple, en dessous et derrière les appareils électroménagers).
- Mettez les ordures dans des contenants en plastique fermés hermétiquement et jetez-les chaque jour.
- Ne laissez pas la vaisselle s'empiler, surtout pendant la nuit. Lorsque vous ne la lavez pas immédiatement, faites-la tremper dans de l'eau savonneuse.
- Passez régulièrement l'aspirateur pour enlever les miettes de nourriture et les œufs d'insectes.
- Recouvrez ou isolez les tuyaux sur lesquels il y a une condensation excessive. Réparez les robinets et les tuyaux qui fuient. Ventilez les salles de bain et déshumidifiez les endroits humides afin de réduire les sources d'eau.

SOURCES: [HTTPS://WWW.CANADA.CA/FR/SANTE-CANADA/SERVICES/CONSEILS-POUR-CONTROLE-PARASITES/BLATTES.HTML](https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/conseils-pour-controler-parasites/blattes.html)

# Étapes pour signaler un problème de coquerelles

## - Locataire -

### Constatation de l'infestation

Aviser immédiatement le propriétaire ou le gestionnaire de l'immeuble, verbalement puis par écrit si nécessaire, de la présence de coquerelles.

- Décrire de façon précise la problématique.
- Acheminer tout avis écrit par courrier recommandé, afin d'obtenir un accusé de réception qui pourra être conservé.

✓ *Plus on intervient rapidement, meilleurs seront les résultats.*

### Non collaboration du propriétaire

*Notez que pour chacune des étapes qui suivent, les locataires peuvent demander l'aide du comité logement de leur quartier.*

#### ÉTAPE 1 : Mise en demeure

Envoyer au propriétaire une mise en demeure par courrier recommandé ou par huissier, le sommant d'entreprendre les actions nécessaires dans les 10 jours ouvrables.

Mentionner dans la lettre qu'à défaut d'entreprendre les démarches appropriées, une copie de la mise en demeure sera acheminée à la Division des permis et inspections de votre arrondissement.

10

Un locataire ne peut pas retenir le paiement de son loyer, en totalité ou en partie, en raison du fait que le propriétaire n'entreprend pas les démarches requises ou que son logement est insalubre.

#### ÉTAPE 2 : Recours à l'arrondissement

*Si le propriétaire n'a pas réagi dans un délai de 10 jours suivant la réception de la mise en demeure.*

Aviser la Division des permis et inspections de son arrondissement en composant le 311.

- Selon la procédure en vigueur, transmettre les copies de la mise en demeure et l'avis de réception à un point de service de son arrondissement ou par télécopieur.
- Joindre des photos si disponibles.

Un inspecteur des bâtiments procédera à une inspection du logement et communiquera avec le propriétaire pour négocier.

Si le propriétaire n'entreprend aucune démarche, l'inspecteur pourra émettre un avis et faire appel à divers moyens incitatifs.

Un arrondissement peut aussi parfois fournir des conseils et référer le demandeur à certains documents ou à diverses ressources, conformément à sa procédure interne de gestion des demandes.

#### ÉTAPE 3 : Recours à la Régie du logement

*Si le propriétaire refuse de donner suite aux diverses requêtes et de corriger la situation, le Tribunal administratif du logement est en mesure, en tant que tribunal, de trancher les litiges et de porter un jugement.*

À défaut de règlement à l'amiable, la Régie est en mesure, en tant que tribunal, de trancher les litiges et de porter un jugement.

- Transmettre une copie de la mise en demeure envoyée au propriétaire et une copie de l'avis de réception.
- Dès la réception de l'avis de la date d'audition (avec le numéro de dossier), en envoyer une copie à la Division des permis et inspections de l'arrondissement afin que ce dernier puisse faire suivre à la Régie du logement une copie du rapport de l'inspecteur.

Le locataire pourra, s'il le désire, compléter un formulaire pour réclamer une retenue de loyer jusqu'à ce que la situation soit réglée, le loyer étant alors déposé à la Régie du logement au lieu d'être remis au propriétaire si la demande est approuvée. Le locataire peut aussi demander une compensation monétaire pour les dommages encourus.

## Contribution aux opérations d'extermination et prévention

Pour être efficaces, les traitements antiparasitaires doivent être jumelés à de rigoureuses mesures physiques car les pesticides utilisés seuls ne donnent pas de bons résultats. Il faut d'abord changer le milieu de vie au moyen d'interventions physiques, notamment de nettoyage. Ce type de stratégie consiste à empêcher les coquerelles d'avoir accès à de la nourriture, de l'eau et un abri.

- Nettoyer les dégâts immédiatement.
- Ne pas laisser l'eau et la nourriture des animaux domestique à leur disposition toute la journée.
- Conserver les aliments dans des contenants étanches en plastique ou en verre plutôt que dans du papier ou du carton, car les coquerelles les utilisent pour pondre leurs œufs.
- Nettoyer régulièrement les endroits sombres ou humides près d'une source d'aliments (ex : en dessous et derrière les appareils électroménagers).
- Mettre les ordures dans des contenants en plastique fermés hermétiquement et les jeter chaque jour.
- Ne pas laisser la vaisselle sale s'empiler, surtout pendant la nuit. Lorsque qu'elle n'est pas lavée immédiatement, la faire tremper dans de l'eau savonneuse.
- Passer régulièrement l'aspirateur pour enlever les miettes de nourriture et les œufs d'insectes.
- Recouvrir ou isoler les tuyaux sur lesquels il y a présence de condensation excessive. Réparer les robinets et les tuyaux qui fuient. Ventiler les salles de bains et déshumidifier les endroits humides afin de réduire les sources d'eau.

11

## Piège à coquerelles

Il est possible d'acheter des pièges à coquerelles, notamment des pièges collants, ou les fabriquer soi-même.

1. Étendre de la gelée de pétrole sur la paroi intérieure d'un petit contenant de couleur foncée.
2. Poser du ruban adhésif à l'extérieur du contenant pour permettre à la coquerelle de grimper.
3. Déposer un petit morceau d'aliment dans le contenant.
4. Une fois que la coquerelle grimpe dans le contenant, elle ne peut plus en sortir.
5. Pour tuer les coquerelles piégées, plonger le contenant dans un seau rempli d'eau savonneuse ou couvrir le contenant et le laisser au congélateur pendant au moins 24 heures.

**X N'utilisez pas d'insecticides vendus sur le marché, ceux-ci peuvent nuire aux efforts des exterminateurs et être dangereux pour la santé.**

## Étapes pour signaler un problème de coquerelles

### - Propriétaire -

#### Avis/constatation de l'infestation

Dès qu'il est avisé ou qu'il constate la présence de coquerelles dans un logement, le propriétaire ou l'exploitant d'un immeuble a la responsabilité d'entreprendre rapidement les démarches suivantes :

- S'entendre au préalable avec le ou les locataires afin de corriger la situation.
- Mandater un gestionnaire de parasites qualifié (exterminateur détenant un permis gouvernemental) afin de procéder à l'élimination complète des coquerelles et des rongeurs dans tout le bâtiment.

✓ *Plus on intervient rapidement, meilleurs seront les résultats.*

#### Contribution aux opérations d'extermination et prévention

Pour être efficaces, les traitements antiparasitaires doivent être jumelés à de rigoureuses mesures physiques car les pesticides utilisés seuls ne donnent pas de bons résultats. Il faut notamment s'assurer de colmater les cachettes et les différents points d'entrée afin de réduire le nombre d'endroits où se cachent et où pénètrent les coquerelles.

- S'assurer que les contenants à déchets du bâtiment soient hermétiques et que les lieux d'entreposage soient propres.
- Sceller et calfeutrer tous les trous et les fissures du bâtiment.
- Poser des moustiquaires à mailles fines sur les crevasses, les événements d'aération, les tuyaux ouverts et les drains.
- Réparer les bris des conduites d'eau, des tuyaux d'évacuation et des tuyaux d'égouts.

12

Il convient également de garder en tête que les coquerelles peuvent s'introduire dans un bâtiment par le biais de meubles et d'appareils ménagers d'occasion.

#### Piège à coquerelles

Il est possible d'acheter des pièges à coquerelles, notamment des pièges collants, ou les fabriquer soi-même.

1. Étendre de la gelée de pétrole sur la paroi intérieure d'un petit contenant de couleur foncée.
2. Poser du ruban adhésif à l'extérieur du contenant pour permettre à la coquerelle de grimper.
3. Déposer un petit morceau d'aliment dans le contenant.
4. Une fois que la coquerelle grimpe dans le contenant, elle ne peut plus en sortir.
5. Pour tuer les coquerelles piégées, plonger le contenant dans un seau rempli d'eau savonneuse ou couvrir le contenant et le laisser au congélateur pendant au moins 24 heures.

✗ *N'utilisez pas d'insecticides vendus sur le marché, ceux-ci peuvent nuire aux efforts des exterminateurs et être dangereux pour la santé.*



# RONGEURS

## Informations sur les rongeurs



Lorsque vous entendez la nuit des bruits dans les murs qui ressemblent à des trottements ou à des grattements ou lorsque vous trouvez des objets rongés et mordillés ou des emballages d'aliments endommagés, il est possible qu'une infestation de rats ou de souris en soit la cause. La présence d'excréments et d'urine, de terriers ou de trous dans les fondations ou à proximité, ainsi que d'empreintes sur les surfaces poussiéreuses sont aussi des signes d'infestation.

Les rats et les souris se multiplient rapidement, leur élimination lors d'une infestation passe avant tout par la prévention.

## Impacts sur la santé

Tout comme les coquerelles, les rongeurs peuvent contaminer la nourriture, aggraver ou déclencher la rhinite allergique et l'asthme, en plus de comporter des risques de morsures.

Les urines, excréments et cadavres des rongeurs sont porteurs de bactéries et de virus qui peuvent causer de graves maladies chez l'humain, particulièrement chez les personnes plus vulnérables au niveau de leur santé.

13

## Mesures de prévention

La première intervention consiste à éliminer les points d'entrée faciles. Les souris peuvent se faufiler dans des fissures qui ont à peine la taille d'une pièce de dix cents, tandis que les rats peuvent passer à travers un trou de la grosseur d'une pièce de vingt-cinq cents. Même de petites fentes dans un seuil de porte usé peuvent représenter une voie d'accès pour les souris.

Voici des facteurs pouvant contribuer à une infestation de rongeur

- La gestion inadéquate des déchets à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment
- Les trous et fissures dans l'enveloppe du bâtiment
- L'absence de moustiquaires, portes et fenêtres qui ne ferment pas complètement
- Les bris de tuyaux d'égouts
- Les interventions inappropriées ou incomplètes en matière d'extermination

Voici quelques mesures de précaution à prendre en présence d'excréments et d'urine ou de cadavres de rats ou de souris :

- Porter des gants en caoutchouc et un masque anti-poussière durant le nettoyage
- Mouillez les excréments et les débris avec un mélange d'eau et d'eau de Javel avant de les essuyer
- Porter des gants pour ramasser et éliminer les rats et les souris morts
- Envelopper les rats et les souris morts dans deux sacs en plastique et jeter-les dans une poubelle dotée d'un couvercle fermé hermétiquement
- Une fois le nettoyage terminé, laver soigneusement vos mains. Laver les vêtements ayant pu être en contact avec les rats ou les souris séparément des autres

- Ne jamais ramasser d'excréments séchés à l'aide d'un balai ou d'un aspirateur. La poussière soulevée durant le nettoyage peut causer des maladies

SOURCES : [HTTPS://WWW.CANADA.CA/FR/SANTE-CANADA/SERVICES/CONSEILS-POUR-CONTROLE-PARASITES/RATS-ET-SOURIS.HTM](https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/conseils-pour-controler-parasites/rats-et-souris.htm)

## Étapes pour signaler un problème de rongeurs

### - Locataire -

#### Constatation de l'infestation

Aviser immédiatement le propriétaire ou le gestionnaire de l'immeuble, verbalement puis par écrit si nécessaire, de la présence de rongeurs.

- Décrire de façon précise la problématique.
- Acheminer tout avis écrit par courrier recommandé, afin d'obtenir un accusé de réception qui pourra être conservé.

✓ *Plus on intervient rapidement, meilleurs seront les résultats.*

#### Non collaboration du propriétaire

*Notez que pour chacune des étapes qui suivent, les locataires peuvent demander l'aide du comité logement de leur quartier.*

14

#### ÉTAPE 1 : Mise en demeure

Envoyer au propriétaire une mise en demeure par courrier recommandé ou par huissier, le sommant d'entreprendre les actions nécessaires dans les 10 jours ouvrables.

Mentionner dans la lettre qu'à défaut d'entreprendre les démarches appropriées, une copie de la mise en demeure sera acheminée à la Division des permis et inspections de votre arrondissement.

Un locataire ne peut pas retenir le paiement de son loyer, en totalité ou en partie, en raison du fait que le propriétaire n'entreprend pas les démarches requises ou que son logement est insalubre.

#### ÉTAPE 2 : Recours à l'arrondissement

*Si le propriétaire n'a pas réagi dans un délai de 10 jours suivant la réception de la mise en demeure.*

Aviser la Division des permis et inspections de son arrondissement en composant le 311.

- Selon la procédure en vigueur, transmettre les copies de la mise en demeure et l'avis de réception à un point de service de son arrondissement ou par télécopieur.
- Joindre des photos si disponibles.

Un inspecteur des bâtiments procédera à une inspection du logement et communiquera avec le propriétaire pour négocier.

Si le propriétaire n'entreprend aucune démarche, l'inspecteur pourra émettre un avis et faire appel à divers moyens incitatifs.

Un arrondissement peut aussi parfois fournir des conseils et référer le demandeur à certains documents ou à diverses ressources, conformément à sa procédure interne de gestion des demandes.

### ÉTAPE 3 : Recours à la Régie du logement

*Si le propriétaire refuse de donner suite aux diverses requêtes et de corriger la situation, le Tribunal administratif du logement est en mesure, en tant que tribunal, de trancher les litiges et de porter un jugement.*

À défaut de règlement à l'amiable, la Régie est en mesure, en tant que tribunal, de trancher les litiges et de porter un jugement.

- Transmettre une copie de la mise en demeure envoyée au propriétaire et une copie de l'avis de réception.
- Dès la réception de l'avis de la date d'audition (avec le numéro de dossier), en envoyer une copie à la Division des permis et inspections de l'arrondissement afin que ce dernier puisse faire suivre à la Régie du logement une copie du rapport de l'inspecteur.

Le locataire pourra, s'il le désire, compléter un formulaire pour réclamer une retenue de loyer jusqu'à ce que la situation soit réglée, le loyer étant alors déposé à la Régie du logement au lieu d'être remis au propriétaire si la demande est approuvée. Le locataire peut aussi demander une compensation monétaire pour les dommages encourus.

### Contribution aux opérations d'extermination et prévention

Pour être efficaces, les traitements antiparasitaires doivent être jumelés à de rigoureuses mesures physiques car les pesticides utilisés seuls ne donnent pas de bons résultats. Il faut d'abord changer le milieu de vie au moyen d'interventions physiques, notamment de nettoyage. Ce type de stratégie consiste à empêcher les rongeurs d'avoir accès à de la nourriture, de l'eau et un abri.

- Nettoyer les dégâts immédiatement.
- Ne pas laisser l'eau et la nourriture des animaux domestique à leur disposition toute la journée.
- Conserver les aliments dans des contenants étanches en plastique ou en verre plutôt que dans du papier ou du carton, car les rongeurs peuvent facilement les perforer.
- Nettoyer régulièrement les endroits sombres ou humides près d'une source d'aliments (ex : en dessous et derrière les appareils électroménagers).
- Mettre les ordures dans des contenants en plastique fermés hermétiquement et les jeter chaque jour.
- Ne pas laisser la vaisselle sale s'empiler, surtout pendant la nuit. Lorsque qu'elle n'est pas lavée immédiatement, la faire tremper dans de l'eau savonneuse.
- Passer régulièrement l'aspirateur pour enlever les miettes de nourriture.
- Recouvrir ou isoler les tuyaux sur lesquels il y a présence de condensation excessive. Réparer les robinets et les tuyaux qui fuient. Ventiler les salles de bains et déshumidifier les endroits humides afin de réduire les sources d'eau.

### Piège à rongeurs

Il existe des pièges pour se débarrasser des rongeurs, comme des trappes, mais ces moyens ne sont pas toujours efficaces. De plus, il convient de respecter certaines consignes afin de maximiser l'efficacité de ce type de méthode :

- Placer de façon stratégique les pièges afin que le rongeur n'ait pas de soupçons.
- Porter des gants lorsqu'on les pose afin de camoufler son odeur.
- Prendre soin de bien nettoyer le piège suite à une prise afin que le prochain rongeur ne sente pas l'odeur de la victime précédente.

## Poison à rongeurs

Il existe des produits rodenticides (substances actives ou préparations ayant la propriété de tuer les rongeurs) pour se débarrasser des rongeurs, comme de la mort aux rats, mais ces moyens ne sont pas toujours efficaces.

- Placer l'appât empoisonné de façon stratégique afin que le rongeur n'ait pas de soupçons.

Les produits rodenticides sont nocifs pour les humains et les animaux domestiques, mais il existe un antidote pour ce type de poison. S'il y a soupçon qu'un enfant ou un animal de compagnie a ingéré ce poison, il faut appeler immédiatement l'hôpital ou Info-Santé. Il est important de conserver l'emballage lors de l'achat de ce type de produit afin d'aider à déterminer quel poison a été impliqué en cas d'ingestion accidentelle.

## Étapes pour signaler un problème de rongeurs

### - Propriétaire -

### Avis/constatation de l'infestation

Dès qu'il est avisé ou qu'il constate la présence de rongeurs dans un logement, le propriétaire ou l'exploitant d'un immeuble a la responsabilité d'entreprendre rapidement les démarches suivantes :

- S'entendre au préalable avec le ou les locataires afin de corriger la situation.
- Mandater un gestionnaire de parasites qualifié (exterminateur détenant un permis gouvernemental) afin de procéder à l'élimination complète des coquerelles et des rongeurs dans tout le bâtiment.

16

✓ *Plus on intervient rapidement, meilleurs seront les résultats.*

### Contribution aux opérations d'extermination et prévention

Pour être efficaces, les traitements antiparasitaires doivent être jumelés à de rigoureuses mesures physiques car les pesticides utilisés seuls ne donnent pas de bons résultats. Il faut notamment s'assurer de colmater les cachettes et les différents points d'entrée afin de réduire le nombre d'endroits où se cachent et où pénètrent les rongeurs.

- S'assurer que les contenants à déchets du bâtiment soient hermétiques et que les lieux d'entreposage soient propres.
- Sceller et calfeutrer tous les trous et les fissures du bâtiment.
- Poser des moustiquaires à mailles fines sur les crevasses, les événements d'aération, les tuyaux ouverts et les drains.
- Réparer les bris des conduites d'eau, des tuyaux d'évacuation et des tuyaux d'égouts.

### Piège à rongeurs

Il existe des pièges pour se débarrasser des rongeurs, comme des trappes, mais ces moyens ne sont pas toujours efficaces. De plus, il convient de respecter certaines consignes afin de maximiser l'efficacité de ce type de méthode :

- Placer de façon stratégique les pièges afin que le rongeur n'ait pas de soupçons.
- Porter des gants lorsqu'on les pose afin de camoufler son odeur.

- Prendre soin de bien nettoyer le piège suite à une prise afin que le prochain rongeur ne sente pas l'odeur de la victime précédente.

### **Poison à rongeurs**

Il existe des produits rodenticides (substances actives ou préparations ayant la propriété de tuer les rongeurs) pour se débarrasser des rongeurs, comme de la mort aux rats, mais ces moyens ne sont pas toujours efficaces.

- Placer l'appât empoisonné de façon stratégique afin que le rongeur n'ait pas de soupçons.

Les produits rodenticides sont nocifs pour les humains et les animaux domestiques, mais il existe un antidote pour ce type de poison. S'il y a soupçon qu'un enfant ou un animal de compagnie a ingéré ce poison, il faut appeler immédiatement l'hôpital ou Info-Santé. Il est important de conserver l'emballage lors de l'achat de ce type de produit afin d'aider à déterminer quel poison a été impliqué en cas d'ingestion accidentelle.



# HUMIDITÉ EXCESSIVE ET MOISSURES

## Informations sur l'humidité excessive et les moisissures



Les moisissures sont des champignons invisibles à l'œil nu présents dans la nature. Elles sont transportées dans les maisons par les courants d'air, les humains et les animaux domestiques. Les problèmes de moisissure sont souvent liés à la mauvaise dynamique de circulation de l'air dans les immeubles. Une partie des habitudes de vie des locataires peuvent également contribuer à ce problème.

Pour croître, les moisissures ont besoin d'eau et de matière nutritive, comme un panneau de gypse ou du carton. Les moisissures se retrouvent souvent dans les endroits humides et mal ventilés et peuvent se développer un peu partout dans la maison. Certains signes témoignent de la présence de moisissures ou d'humidité excessive :

- Présence de taches de diverses couleurs, mais souvent verdâtres, jaunâtres ou noires : sur les murs, les plafonds ou les tapis, autour des fenêtres, dans les garde-robes, etc.
- Présence d'une odeur caractéristique de moisi, de terre
- Présence de cernes, de gondlements, d'écaillements ou d'autres signes d'infiltration d'eau sur les murs ou les plafonds, pouvant indiquer la présence d'un problème dissimulé derrière les matériaux
- Présence de cloportes ou de poissons d'argent

18

Il n'est habituellement pas nécessaire de faire analyser l'air ou les surfaces pour confirmer la présence de moisissures. Lorsque les moisissures sont visibles ou qu'il y a des signes indiquant leur présence, il faut plutôt procéder à une inspection minutieuse de la maison pour en trouver la cause et prendre les mesures appropriées pour corriger la situation. Lorsqu'elles se développent de façon importante, les moisissures peuvent entraîner des problèmes de santé.

Notons que le parc locatif à Montréal est vieillissant et a été construit avec des normes qui peuvent favoriser une mauvaise circulation de l'air. Ces problèmes sont difficiles à régler, car ils demandent un investissement financier important pour de la décontamination de la part du propriétaire et touchent la structure même du bâtiment. Actuellement, il n'y a pas de programmes de rénovation à la hauteur des problèmes rencontrés.

## Impacts sur la santé

Les symptômes qui peuvent être associés à une exposition aux moisissures sont variables. Chacun peut réagir différemment selon son degré d'exposition et son état de santé général. Les principaux symptômes sont l'irritation des yeux, du nez et de la gorge, écoulement nasal, congestion des sinus, symptômes s'apparentant à ceux du rhume, respiration sifflante, toux, augmentation de la fréquence et de la gravité des crises d'asthme, fatigue chronique, maux de tête.

Notez que les symptômes ressentis peuvent également être causés par d'autres types de contaminants de l'air intérieur tels que la fumée de tabac, les acariens, les composés organiques volatils, principalement le formaldéhyde, provenant des produits domestiques (ex. : peintures et vernis) et des matériaux de construction (ex. : panneau de bois aggloméré ou de contreplaqué), les allergènes

provenant de la salive et des poils d'animaux domestiques, les particules en suspension dans l'air provenant d'appareils de chauffage au bois ou de cuisson des aliments par exemple.

Selon l'enquête sur la salubrité et l'abordabilité du logement à Montréal (SALAM) de la Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP), il y a plusieurs quartiers de l'Est de Montréal qui vivent cette problématique de moisissure et d'humidité excessive dans les logements. Les problèmes de moisissure dans les logements peuvent causer des problèmes respiratoires chez les populations vulnérables comme les enfants et les personnes âgées par exemple. 1400 enfants de 6 mois à 12 ans sur le territoire du CIUSSS-EMTL souffrent d'asthme en lien avec l'exposition d'humidité excessive dans le logement.

Il est plus difficile d'avoir un impact sur ce problème d'insalubrité en raison du manque de moyens pour y faire face. Par contre, remédier à ce problème a un impact réel sur la santé respiratoire de certaines populations dans l'Est de Montréal.

## Mesures de prévention

Il est possible de contrôler le niveau d'humidité dans un logement et ainsi prévenir l'apparition de moisissures. Voici quelques pratiques à adopter pour prévenir l'apparition de problèmes d'humidité excessive et de moisissures:

- Agir rapidement lors d'un dégât d'eau
- Signaler immédiatement à votre propriétaire, toutes fuites d'eau (ex. : bris de conduite)
- Signaler immédiatement, à votre propriétaire la présence de moisissure significative ou odeur de terre
- Utiliser le ventilateur de salle de bain lors d'une douche ou d'un bain
- Bien tirer le rideau de la douche pour éviter les éclaboussures
- Assécher les murs de la baignoire après utilisation
- Réduire la quantité de serviettes humides
- Éviter de sécher du linge dans de petits endroits mal aérés
- Utiliser la hotte de cuisine lors de la cuisson d'aliments et couvrir les chaudrons lorsque vous faites mijoter ou bouillir
- Aérer fréquemment le logement en ouvrant les fenêtres pour favoriser la circulation de l'air
- Éviter l'encombrement du logement car cela nuit à la bonne circulation de l'air
- Laisser un espace d'air entre les objets et les murs extérieurs
- Vérifier l'état des joints de mastic de l'évier et du comptoir
- Vérifier régulièrement la plomberie afin d'éviter la condensation et les fuites d'eau
- Essuyer la buée sur les fenêtres du logement et utiliser un déshumidificateur au besoin
- Nettoyer régulièrement le réfrigérateur
- Éviter d'utiliser une grande quantité d'eau pour le lavage des planchers
- Respecter les doses d'utilisation des produits d'entretien et d'hygiène
- Assécher les surfaces
- Chauffer suffisamment le sous-sol
- S'assurer que le conduit d'évacuation de la sècheuse est relié à l'extérieur
- Nettoyer les petites surfaces atteintes par les moisissures
- Jeter les articles poreux (cartons, papiers, laine minérale, etc.) moisies ou sérieusement endommagés par l'eau

# Étapes pour signaler un problème d'humidité excessive / moisissures

## - Locataire -

### Constatation de l'humidité excessive et/ou des moisissures

Aviser immédiatement le propriétaire ou le gestionnaire de l'immeuble, verbalement puis par écrit si nécessaire, de toute infiltration ou dégât d'eau important, de murs constamment humides, de forte odeur de terre, de problèmes d'humidité excessive ou de moisissures significatives.

- Décrire de façon précise la problématique
- Acheminer tout avis écrit par courrier recommandé afin d'obtenir un accusé de réception qui pourra être conservé

Dans certains cas, le retrait du logement sera nécessaire, notamment quand il y a :

- Présence de maladie induite par l'état du logement (ex.: asthme grave, pneumonite d'hypersensibilité, mycotoxicose)
- Nécessité de travaux importants qui rendent l'occupation impossible et dangereuse.

### Non collaboration du propriétaire

*Notez que pour chacune des étapes qui suivent, les locataires peuvent demander l'aide du comité logement de leur quartier.*

### ÉTAPE 1 : Mise en demeure

20

Envoyer au propriétaire une mise en demeure par courrier recommandé ou par huissier, le sommant d'entreprendre les actions nécessaires dans les 10 jours ouvrables. Selon l'urgence de la réparation requise, le délai peut être beaucoup plus court, soit de 24 ou 48 heures.

Mentionner dans la lettre qu'à défaut d'entreprendre les démarches appropriées, une copie de la mise en demeure sera acheminée à la Division des permis et inspections de votre arrondissement.

Un locataire ne peut pas retenir le paiement de son loyer, en totalité ou en partie, en raison du fait que le propriétaire n'entreprend pas les démarches requises ou que son logement est insalubre.

### ÉTAPE 2 : Recours à l'arrondissement

*Si le propriétaire n'a pas réagi dans un délai de 10 jours suivant la réception de la mise en demeure.*

Aviser la Division des permis et inspections de son arrondissement en composant le 311.

- Selon la procédure en vigueur, transmettre les copies de la mise en demeure et l'avis de réception à un point de service de son arrondissement ou par télécopieur.
- Joindre des photos si disponibles.

Un inspecteur des bâtiments procédera à une inspection du logement et communiquera avec le propriétaire pour négocier.

Si le propriétaire n'entreprend aucune démarche, l'inspecteur pourra émettre un avis et faire appel à divers moyens incitatifs.

Un arrondissement peut aussi parfois fournir des conseils et référer le demandeur à certains documents ou à diverses ressources, conformément à sa procédure interne de gestion des demandes.

### ÉTAPE 3 : Recours à la Régie du logement

*Si le propriétaire refuse de donner suite aux diverses requêtes et de corriger la situation, le Tribunal administratif du logement est en mesure, en tant que tribunal, de trancher les litiges et de porter un jugement.*

À défaut de règlement à l'amiable, la Régie est en mesure, en tant que tribunal, de trancher les litiges et de porter un jugement.

- Transmettre une copie de la mise en demeure envoyée au propriétaire et une copie de l'avis de réception.
- Dès la réception de l'avis de la date d'audition (avec le numéro de dossier), en envoyer une copie à la Division des permis et inspections de l'arrondissement afin que ce dernier puisse faire suivre à la Régie du logement une copie du rapport de l'inspecteur.

Le locataire pourra, s'il le désire, compléter un formulaire pour réclamer une retenue de loyer jusqu'à ce que la situation soit réglée, le loyer étant alors déposé à la Régie du logement au lieu d'être remis au propriétaire si la demande est approuvée. Le locataire peut aussi demander une compensation monétaire pour les dommages encourus.

## Étapes pour signaler un problème d'humidité excessive / moisissures

### - Propriétaire -

#### Avis/constatation de l'humidité excessive et/ou des moisissures

21

Dès qu'il est avisé ou qu'il constate la présence d'humidité excessive ou de moisissures dans un logement, le propriétaire ou l'exploitant d'un immeuble a la responsabilité d'entreprendre rapidement les travaux correctifs nécessaires :

- Identifier et corriger les sources d'infiltrations d'eau et d'humidité excessive :
  - Toiture
  - Maçonnerie, fenêtres et fondation
  - Vide sanitaire et refoulement de drain
  - Plomberie
- Nettoyer tout dégât d'eau dans les 48 heures.
- Enlever les matériaux contaminés.
- Décontaminer les zones atteintes du bâtiment (aspiration des poussières et nettoyage chimique des surfaces).
- Reconstruire les zones du logement ou du bâtiment endommagé.
- Boucher les trous et les fissures du bâtiment.

Dans le cas où les problèmes d'humidité excessive ou de moisissures persistent, il convient de recourir aux services d'une firme privée œuvrant dans la qualité de l'air et/ou d'une firme experte en bâtiment afin qu'une évaluation des problèmes de contamination et de qualité de l'air intérieur soit effectuée, qu'on puisse déterminer leur origine ainsi que les correctifs à apporter.

✓ *Plus on intervient rapidement, moins les dégâts seront étendus.*